

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal Du 28 mai 2008

Présents : Mmes Bérengère BOCH – Marie-Laure FILLIOL - Virginie FILLIOL – Annick TOURT – Christelle ZAPILLON –
Mrs – Yvan BOUGEOIS – Cédric GAGNIERE - Pierre GAGNIERE – Jean-Pierre JORCIN – Sébastien PEANT – Gilbert SUIFFET –

Procurations : Mme Cécile BURDIN à M. Jean-Pierre JORCIN – M. Romain GRAVIER à Mme Annick TOURT – M. Gilbert PILLOUD à M. Pierre GAGNIERE –

Secrétaire de séance : M. Cédric GAGNIERE

Opérations programmées : Maison multigénérationnelle

Le Maire présente au conseil et à Mme Josette FILLIOL, Maire de Lanslevillard, invitée, le projet de création d'une maison multigénérationnelle. Cette structure occuperait le rez-de-chaussée du bâtiment prévu à l'emplacement des anciens garages de la DDE, rue des Jardins.

La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre sont assurées par l'OPAC, le terrain est cédé par la commune qui achètera le rez-de-chaussée aménagé du bâtiment (environ 600 000 €).

Au rez-de-chaussée sont prévus :

- une halte garderie ouverte toute l'année pour les enfants de Lanslebourg et des communes voisines,
- un espace restauration , cantine scolaire et personnes âgées,
- une salle de repos,
- un bureau ADMR
- une entrée commune

L'espace petite enfance occupe approximativement 200 m², soit une capacité d'environ 20 places, sur les 367 m² au total.

14 places de parking sont envisagées en sous-sol, 12 affectées aux logements et 2 qui pourront être vendues.

Les étages abriteront des logements adaptés (T1 au T3) destinés en priorité aux personnes à mobilité réduite mais qui pourront être loués à tout public s'ils sont inoccupés et qu'il n'y a pas de demandes du public prioritaire. Ces appartements seront gérés par l'OPAC.

Mme Josette FILLIOL indique que la commune de Lanslevillard travaille sur un projet de création d'une Maison des Enfants à Val Cenis le Haut. Il est difficile d'accueillir dans une même structure des enfants de vacanciers et les enfants du village, aussi la réflexion de la commune de Lanslevillard sera différente si Lanslebourg crée une structure pour les enfants du pays. Elle souhaite que les 2 communes ne travaillent pas sur des projets semblables, mais sur des projets complémentaires.

La construction de la Maison multigénérationnelle peut être en partie financée par des aides du Conseil Général, de la CAF et de la Direction de la Vie Sociale, sa gestion peut être intercommunale.

Le conseil municipal donne son accord à la poursuite de ce projet. L'habitude de se garer sur ce secteur depuis la démolition du bâtiment de la DDE disparaîtra à la construction du nouveau bâtiment, d'où une réflexion à mener (achat des jardins, autres possibilités, etc...).

Approbation du compte-rendu du 22 mai 2008

Le compte-rendu n'étant pas finalisé, ce point sera traité lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Compte-rendu de délégations d'attributions

Décision du 26 mai 2008 :

L'entreprise SM BAT est retenue pour le lot n° 3 des travaux de réhabilitation du Fort de Ronce (menuiserie bois) pour un montant de 17 952.78 € HT, soit 21 471.52 € TTC.

Les crédits correspondants sont inscrits au compte 2313-15 du BP 2008.

Décision du 27 mai 2008

TRANSAVOIE est retenue pour la navette du Mont-Cenis au prix de 365 € HT (385.08 € TTC) par jour de fonctionnement.

Attribution des marchés pour la scénographie du musée de la Pyramide du Mont-Cenis

Le Maire rappelle qu'un appel d'offres ouvert a été lancé pour les travaux de scénographie du Musée de la Pyramide du Mont-Cenis. Ils sont répartis en 6 lots pour lesquels l'estimation du maître d'œuvre s'élève à 271 740 € HT.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 19 mai 2008 pour procéder à l'ouverture des plis, et après analyse des offres par le maître d'œuvre et selon les critères du règlement de la consultation propose de retenir :

Lot n° 1	Scénographie, éclairage, soclage	SEQUOÏA	199 889.70 € HT
Lot n° 2	Conception bandes son, fourniture et installation matériel (audioguidage et son)	SYCOMORE	27 890.00 € HT
Lot n° 3	Réalisation de diaporamas et montages vidéo	MATIERES A PENSER ARMEDIA CONCEPT Sarl	15 720.00 € HT
Lot n° 4	Réalisation d'une animation 2D – 3D	MATIERES A PENSER ARMEDIA CONCEPT Sarl	18 490.00 € HT
Lot n° 5	Fourniture des matériels, installation et mise en fonctionnement des matériels de diffusion vidéo (hors son)	OUI DIRE	8 376.00 € HT
Lot n° 6	Conception et réalisation d'une maquette	DUCAROY-GRANGE	8 050.00 € HT
		Soit un total de	278 415.70 € HT
Lot n° 6 Option	Interactivité de la maquette	DUCAROY-GRANGE	1 900.00 € HT

Ce total est environ 7 000 € au-dessus de l'estimation du maître d'œuvre.

Le Conseil Municipal décide de retenir les entreprises ci-dessus et autorise le Maire à signer les marchés de travaux et notamment les actes d'engagement avec les entreprises.

D'autre part, des problèmes d'étanchéité ont été constatés sous le balcon de la Pyramide, ils devront être traités en parallèle aux travaux.

Terrains

ZA Lecheraine : 2 demandes sont parvenues en mairie

- M. Pierre MONGREVILLE qui souhaite agrandir son bâtiment en achetant la parcelle C.1718 (87 m²)
- L'entreprise BOROT Frères afin de pouvoir déposer des fagots sur un terrain situé à l'aval de cette parcelle (environ 20 m X 7 m)

Le conseil donne un avis favorable, une réponse définitive sera apportée après que des mesures soient prises sur place.

Lotissement de Saint-Martin

6 lots, dont 1 lot pour le petit collectif sont encore disponibles. Parmi les demandes parvenues en mairie (dont certaines manquent de précision sur les intentions des demandeurs), il est décidé d'attribuer le lot n° 8 à Mlle Charlène GAGNIERE et M. Richard BURDIN. Pour les autres lots restants le conseil municipal indique que leur attribution sera traitée au fur et à mesure des demandes et en fonction des lots sollicités.

Un courrier sera envoyé à tous les demandeurs pour leur proposer les terrains restants.

Questions diverses

- Un poteau téléphonique vers le Chardou est cassé et présente un danger potentiel, un courrier sera fait à France Télécom pour le faire enlever,
- Taxe de séjour : ce point, non inscrit à l'ordre du jour, sera traité lors d'une prochaine réunion,
- Fumière : M. Gérard BOCH demande la location d'un 2^{ème} box à la fumière, il sollicite que le prix pour 2 petits box soit le même que celui d'un grand box. M. Gilbert SUIFFET doit faire le point sur les box disponibles et en faire part lors de la prochaine réunion du conseil municipal, M. Gérard BOCH souhaite également que des cornières soient posées pour la stabilité des grilles,
- Embauche de personnel en renfort pour l'été : un 5^{ème} poste d'adjoint technique ayant été créé pour 6 mois, il ne sera pas procédé à des embauches supplémentaires,
- Une réunion aura lieu le 4 juin pour l'organisation de la Fête du Mont-Cenis,
- Une réponse écrite va être faite à M. Pascal GROSSET pour lui proposer de venir présenter son projet de construction au Plan des Champs au conseil municipal,
- Compteurs d'eau jardins : pour cette année et afin d'évaluer la consommation d'eau, des compteurs généraux seront installés aux 5 emplacements de jardins. Il est bien précisé que l'eau distribuée aux jardins est destinée exclusivement à l'arrosage,
- En raison des divagations de chiens et par conséquent de propreté des rues, un courrier va être distribué à l'ensemble de la population afin de rappeler que des arrêtés municipaux interdisent la divagation des chiens et les déjections canines,
- Les demandes du personnel technique saisonnier seront mises à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil municipal,
- M. Yvan BOURGEOIS doit finaliser les discussions avec la Blanchisserie de Val Cenis et M. Didier RIPOCHE pour le terrain de l'ancien hangar à sel, zone de Lecheraine.

La séance est levée à 0 h 30.